

Free
Distribution

Sciences
Des chercheurs ont réussi à générer de l'électricité en se servant de la rotation terrestre

Santé
Connaissez-vous les bienfaits de l'eau de coco?
Page 7

Le Quotidien

Check nous online : <https://lequotidien.net>

Insolite
Une retraitée échappe de justesse à un glissement de terrain en Indonésie
Page 7

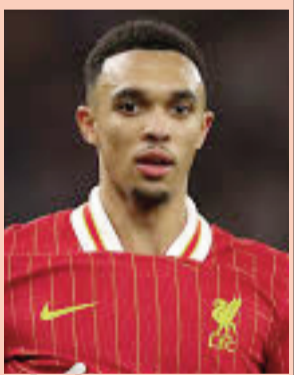
Accusé d'avoir giflé un habitant de Flacq
Keven Vurden obtient le bénéfice du doute
Une dispute entre deux habitants de Flacq à cause d'un ballon a fini en Cour de district de Flacq. Keven Vurden, à qui appartenait le ballon, a comparu devant le magistrat A. K. Nundloll sous une accusation d'avoir giflé Premlall Mahadeo parce que ce dernier avait confisqué le ballon et refusait de le lui rendre. Keven Vurden a nié. Après l'incident, Mahadeo s'est rendu à la police pour porter plainte contre Vurden. Il fut examiné par un médecin qui ne trouva aucune trace de violence sur sa joue. Après avoir pris connaissance de tous les faits, le magistrat Nundloll a préféré accorder le bénéfice du doute à Vurden, qui a été acquitté. (Voir jugement en page 2 et 3)

Football
Manchester United se prépare à une offre du Real Madrid pour la star clé de Ruben Amorim face aux difficultés financières

Au salon de ventes promotionnelles
L'accent mis sur la contribution des coopératives au secteur agricole



Manchester City fait un « gros effort » pour devancer Liverpool dans la course au remplacement de Trent Alexander-Arnold



Chelsea propose 29 millions de livres sterling pour l'attaquant de l'Atlético Madrid, Samu Omorodion

L'île Maurice continue de démontrer son engagement indéfectible à promouvoir les coopératives et leurs contributions essentielles au secteur agricole », a déclaré hier le ministre de l'Industrie, des PME et des Coopératives, M. Sayed Muhammad Aadil Ameer Meea, à la succursale de détail de la Mauritius Cooperative Agricultural Federation Ltd (MCAF) Ltd, à Saint-Pierre. Le ministre participait à une Exposition de Vente Promotionnelle d'intrants agricoles et de plantules, organisée par le MCAF. L'activité, qui a marqué l'Année internationale des coopératives, a également célébré les réalisations importantes du FBDM et a souligné le rôle essentiel que les coopératives continuent de jouer dans l'économie nationale. En juin 2024, l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré 2025 Année internationale des coopératives (IYC2025) à célébrer sous le thème « Les coopératives construisent un monde meilleur ». Dans son allocution, le ministre Ameer Meea a souligné l'importance croissante des coopératives dans le paysage agricole mauricien. Le MCAF comprend actuellement 112 sociétés coopératives de canne à sucre, représentant plus de 5 110 membres qui cultivent la canne à sucre sur 5 000 hectares de terres. Pour la récolte de 2023, les planteurs coopératifs ont produit environ 23 313 tonnes de sucre, contribuant à environ 10 % de la production totale de sucre du pays, a-t-il rappelé. Le ministre a évoqué l'importance de la modernisation et de la mécanisation dans le secteur agricole. Il a souligné que l'unité de mécanisation de la canne à sucre du MCAF, qui fournit des services pour la préparation des terres et la récolte, joue un rôle central pour assurer la durabilité du secteur. Face aux pénuries de main-d'œuvre persistantes dans divers secteurs, le ministre Ameer Meea a souligné le besoin crucial de mécanisation pour préserver l'avenir de l'industrie agricole. Evoquant les efforts continus du MCAF en matière de diversification agricole, le ministre a, en outre, indiqué que la Fédération exploite 13 points de vente d'engrais et de matériel agricole à travers l'île. En collaboration avec le ministère, le MCAF a mis en place une unité de production de plants à Henrietta, renforçant ainsi son soutien aux agriculteurs locaux et promouvant la résilience au sein du secteur. M. Ameer Meea a encouragé d'autres coopératives à adopter des stratégies modernes visant à améliorer l'efficacité et à favoriser l'entraide au sein de la communauté des coopératives. Il a réaffirmé le soutien du gouvernement aux coopératives, ajoutant que plusieurs mesures sont actuellement mises en œuvre pour renforcer l'économie nationale. Ventes Exposition et Don de Sang Le Salon de la Vente Promotionnelle de Saint-Pierre, qui s'est tenu du 27 au 31 mars 2025 à l'Agence de Service aux Agriculteurs, propose une gamme de produits agricoles, notamment des intrants biologiques, des outils de jardinage et d'autres fournitures essentielles à des prix réduits. L'exposition de vente est une occasion précieuse pour les agriculteurs locaux et le grand public d'accéder à des produits de qualité à des tarifs abordables. Pour démontrer l'engagement du MCAF en faveur de la responsabilité sociale, une activité de don de sang a également été organisée à l'Agence de services aux agriculteurs. Cette initiative visait à refléter le dévouement de la coopérative envers la société, en s'alignant sur le principe coopératif de « Préoccupation pour la communauté ».



Accusé d'avoir giflé un habitant de Flacq

Keven Vurden obtient le bénéfice du doute

IN THE DISTRICT COURT OF FLACQ

In the matter of:

Police
Vs
Keven VURDEN

JUDGMENT

A. Introduction

1.The Accused is being prosecuted under the charge of assault in breach of Section 228 & 230 (1) of the Criminal Code, as amended by Section 8 of Act 36/2008.

2.The particulars of the offence, as averred in the information, are as follows: On or about the 21st of August 2016, the Accused did wilfully and unlawfully inflict blows upon the person of one Premlall MAHADEO.

3.The Accused pleaded not guilty to the charge and was inops consilii.

4.The case for the prosecution was conducted by Prosecuting Counsel and proceedings were held in creole.

B.The Case for the Prosecution

5.The Prosecution produced the medical examination certificate of Witness No.3 (PF58), under the signature of Witness No.4, and which was marked as Doc A.

6.Witness No.1, PS 2814 Dhurun, was also called by the Prosecution. The latter testified that he recorded a statement from the Accused on 06.04.2019 at the Enquiry Unit of Flacq, after having duly cautioned the Accused and the usual warning given. The out-of-court defence statement, which contains a denial, was produced and marked as Doc B. Witness No.1 was duly cross-examined by the Accused, and the following was borne out in cross:

(i)Witness No.1 could not answer whether the Complainant had returned the ball to the police;
(ii)He was not aware of a connected case and hence could not confirm whether any enquiry had been made in relation to the statement allegedly given by the wife of the Accused.

7.The Prosecution then proceeded to call its main witness, Witness No.3, Mr Premlall Mahadeo (the Complainant in this matter). The latter deposed under oath to the effect that he resides at Riche Mare, Central Flacq and there is a community centre situated on a portion of land, adjacent to his house. People usually play football on a "promenade" near the community centre, despite the fact that a warning sign reading "No football is allowed" was affixed following numerous complaints received. There is a wall (approximately 6 feet high) separating the Complainant's yard and the place where people play football.

8.On 21.08.2016 at around 5.30pm, the Complainant was in his yard, playing with his grandchild when he saw a ball flying over the wall and coming straight at his grandchild. He jumped to stop the ball and prevent it from hitting his grandchild and the ball rolled up to his gate. He also testified that there were some kids outside who implored him to return their ball and he informed them that he shall hand over the ball to the police where they can collect same. The kids then left and half an hour later, the police came over to request for the ball and informed the Complainant that a man (the Accused) had come to the police station to retrieve the said ball, which belonged to him. The Complainant then told the police officer that he shall personally come to the police station to hand over the ball and to make a statement to that effect.

9.Coming to the crux of the matter, the Complainant stated that after the police left, the Accused allegedly came onto his property and uttered the following in an aggressive tone: "ça boule la pou moi ça. Donne mo boule". The Accused then slapped the Complainant on the left cheek using his right hand. As per the Complainant, the Accused was aggressive both verbally and physically and grew excited. The latter also stated "ça pas pou fini la meme."

10.The Complainant also described that he felt very

humiliated and nearly fell down. He was given a PF 58 and subsequently attended hospital. He also stated that he handed the ball to the police.

11.He was lengthily cross-examined by the Accused.

C.The case for the defence

12.The Accused elected to make a statement under oath. His version was that on the day of the alleged incident, his son, Ivano Emmanuel Vurden, intimated to his wife that a man living adjacent to the community centre, took a wooden stick and threatened the latter when he went to ask for his ball.

13.He further stated that his son told him that on the material day, he was walking his dog and he had his ball in his hand and was walking in the direction of the community centre. Upon reaching there, the latter noticed that the centre was closed (as it was a Sunday) and he could not go to play football there. There were several youngsters waiting outside the centre and they were supposed to go and play football elsewhere, namely "la plaine Jeetah". However, once they reached the gate of Mr Mahadeo, his ball fell from his hands and rolled into the latter's yard. He immediately approached Mr Mahadeo to request for his ball back but the latter chased him away and stated "sorti depi la. To pas pou gagne boule de nanier."

14.The Accused and his wife then went to the police to request for the ball as the Complainant is known in the locality for making several complaints against any activity happening in the community centre. The Accused further stated that 2 police officers repaired to the Complainant's premises and 5 minutes later, one of them came out and stated that there are around 50 balls in Mr Mahadeo's yard, which he is keeping for reference. The Accused then went to make a declaration to that effect.

15.The Accused thereafter proceeded to Mr Mahadeo's house, accompanied by his wife and son and he stated that there were other people whom he did not know. He further mentioned that Mr Mahadeo was in presence of his son-in-law and that they had a small discussion but denied having at any point in time, hit or assaulted the Complainant.

16.The Accused was also cross-examined and I shall highlight the relevant parts of his testimony later in my analysis.

17.The Accused also called as defence witness, Ex-Caporal Aundoo, who was also one of the witnesses for the prosecution but which the Prosecution, for reasons best known to it, chose not to call.

18.Ex- Caporal Aundoo, under oath, stated that he was present at the locus on the date of the alleged incident between the Accused and the Complainant and he confirmed that he did not see the Accused slap Mr Mahadeo. He was also cross-examined.

D.The Law

19.The relevant provisions for the offence of assault under the Criminal Code, are as follows:

228. Assault with aggravating circumstance

(1) Any person who wilfully inflicts any wound or blow, or is the author of any other violence or assault, shall, if such act of violence has caused any sickness or incapacity for personal labour for more than 20 days, be punished by imprisonment and a fine not exceeding 100,000 rupees.[...]

230. Assault

(1) Where such wound, blow or other violence or assault has not caused any sickness or incapacity from personal labour of the description mentioned in section 228 the offender shall be punished by imprisonment for a term not exceeding 2 years, and by a fine not exceeding 50,000 rupees.

20.Although the heading of section 230 is couched under the generic term of "Assault", the provision in question, in fact, encompasses three distinct offences, namely wounds and blows ("coups et blessures"), blows ("coups") and assault ("voie de fait"). On this score, I find it relevant to quote the following excerpt from Peerbux v The State [2016 SCJ 15]:

"In Bayjoo v R [1992 MR 197], the appellate Court reviewed the legislative history, and the legal characteristics and elements, of the offence of "assault" under section 230(1) of the Criminal Code. The Court

pointed out that the title "Assault" in the heading of section 230(1) described the offence of assault in its generic and wider sense and that the law was amended by Act No.25 of 1970 to introduce "assault" ("voies de fait") as a specific offence. The offence of "Assault" in its generic sense in fact covered 3 distinct and specific offences, namely those of wounds and blows ("coups et blessures"), blows ("coups") and assault ("voies de fait").

In the present case, the appellant was charged with "assault" in its generic sense in the heading of the information (supra), as has been the practice before our Courts. It is, however, clear from the body of the information that the specific offence with which the appellant was charged was one of inflicting blows." (emphasis is mine)

21.The information reads as follows: "one Keven VURDEN [...] did wilfully and unlawfully inflict blows upon the person of one Premlall MAHADEO"

22. I note from the body of the information that the charge that has been preferred in the present matter is one of "inflicting blows" (coups), and it is for the Prosecution to establish same beyond reasonable doubt.

23.I am also alive to the fact that a blow (coup) may not necessarily leave any visible marks. At this stage, it is apposite to refer to the following excerpt from Traité de Droit Criminel, Droit Pénal spécial, Merle et Vitu, 2eme Partie, page 1400:

«Pour la plupart des auteurs, les coups consistaient en toute impression faite sur le corps de la victime par un contact brutal, un choc, même si cette impression ne laisse aucune trace, mais seulement des hématomes, des contusions, des ecchymoses. Les blessures étaient quelque chose de plus et supposaient une rupture de la peau ou des muqueuses, entraînant souvent, mais pas toujours, une effusion de sang: des fractures, brûlures, piqûres, plaies diverses étaient réputées constituer des blessures» (emphasis is mine)

24.As regards the mental element, «L'acte doit être conscient -l'auteur savait ou devait savoir qu'il causait dommage à l'intégrité corporelle d'autrui et volontaire, en ce sens qu'il a agi dans le dessein de nuire à la victime. En l'absence d'intention, il y aurait seulement des coups et blessures involontaires.» (vide Traité de Droit Criminel, Droit Pénal spécial, Merle et Vitu, 2eme Partie, page 1404)

E.Analysis

25.The case for the prosecution rests squarely on the testimony of Witness No. 3, the Complainant.

26.I have duly addressed my mind to the Medical Examination Certificate of the Complainant (Doc A) which was issued on the same day of the alleged incident at 8pm. I note that as per Doc A, the examinee (i.e. Witness No.3) bears no external injuries and the injury (if any) is not of a serious/ dangerous character. 27.On this score, I find it apt to quote the following excerpt from the case of Director of Public Prosecutions v Ber and Anor [2009 SCJ 346] where it was held that:

"the absence of traces of injuries on the body on areas on which a complainant says he received blows may or may not affect the essence of his testimony. Blows leave or do not leave traces having regard to the instrument used and the force applied [...] It should therefore not be a rule of thumb that where there are no traces on a particular part of the body as revealed by the P.F. 58, there cannot have been blows. On the other hand, in circumstances where one would necessarily expect traces of blows, and such traces do not appear on the P.F. 58, the Magistrate must decide whether this simply shows that the witness exaggerated the extent of the assault, but can still be believed in relation to the actual assault or whether his credibility is altogether destroyed." (emphasis is mine)

28.I note that when the Complainant deposed, he stated, in chief, that he was given a PF58 and he went to the hospital, and that it is stated on the medical certificate that "tissues were bruised". Under cross-examination, he maintained that when the doctor examined him, the latter found that tissues had been bruised as

Suite de la page 2

Accusé d'avoir giflé un habitant de Flacq

per the medical certificate on record.

29. I am alive to the following principle as laid down in *Saman v The State* [2004 SCJ 3]:

"Inconsistencies must therefore be measured by the yardstick of seriousness and materiality which must be linked with the overall issue of truthfulness. Not every inconsistency is serious and material and inconsistencies need not affect per se the appreciation by a trial Court that a particular witness's testimony is true."

30. I have duly assessed the testimony of Witness No. 3 and I note that there are some inconsistencies with respect to the bruising, which does not appear on Doc A, and also in relation to the alleged day of the offence- the Complainant in fact stated that he is not sure and that from his memory, he thinks it was a Tuesday and under cross-examination, he admitted that it's possible that it was on a Sunday.

31. It is trite law that the testimony of a witness ought not to be rejected outright if it contains inconsistencies. I note that the alleged incident took place in August 2016 and the Complainant deposed after more than 8 years, and given his age, allowance has to be made for minor contradictions on peripheral issues and owing to the passage of time.

32. I am also alive to the fact that the testimony of a witness "should not be treated as a monolithic structure which must be either accepted or rejected en bloc". (vide *Ramcharran v The Queen* [1977 MR 226]). But the Court is entitled to winnow parts which can be believed safely and parts which ought to be disregarded on account of being doubtful.

33. I have duly assessed the evidence on record. With regards to the actual day of the alleged incident, I am of the view that it is a minor inconsistency. However, the issue of "bruising of tissues", as mentioned by the Complainant, is not borne out on the PF58, contrary to what he has stated under oath. I find that this particular part raises some doubts. It may be that the Complainant has exaggerated the extent of his injuries, assuming that he has indeed sustained injuries.

34. Be that as it may, I have had the opportunity of observing and assessing the demeanour of Witness No.3, who deposed confidently, and who withstood the test of cross-examination. I am therefore of the considered view that the aforementioned inconsistencies did not impeach his credibility as a witness.

35. On the other hand, the Accused also deposed under oath and explained in detail the facts and circumstances which led to the alleged incident on that day. He however denied having assaulted the Complainant at any point in time. In cross-examination, it was put to the Accused that-

(i) he was very angry because the Complainant did not remit back the ball;

(ii) he was also annoyed because the police could not retrieve the ball for him;

(iii) he was aggressive and entered Mr Mahadeo's yard in anger;

(iv) he stated to Mr Mahadeo in an angry tone that he was the one who had bought the ball;

(v) he then slapped him on his left cheek with his right hand and stated to him in an aggressive tone the following words "ça pas pou fini la meme";

(vi) nowhere in his statement given to the police did he mention that Mr Mahadeo had threatened his son with a wooden stick.

36. I note that despite being cross-examined, the Accused remained composed and stuck to his denial of the present charge. He denied having entered the Complainant's yard as he knew his limits. He also stated that-

(i) Had he been angry, he would not have gone to the police;

(ii) he had no reason to be angry as Mr Mahadeo had told the police that he shall personally attend the police station later to remit the ball;

(iii) he did not mention the incident where Mr Mahadeo had allegedly threatened his son with a wooden stick as the latter is a student and he did not want him to be implicated in same;

(iv) he further maintained that the police was present when he went to Mr Mahadeo's place.

37. Ultimately, I find that the sworn evidence of the Complainant and the Accused rebut each other.

38. I have also considered the submissions of Prosecuting Counsel at the close of the case for the Defence. She submitted that the Complainant came forward as a witness of truth; he maintained his version throughout and deposed without diffidence.

39. It is not disputed that the Accused did go to Mr Mahadeo's premises to request for the ball. Prosecuting Counsel submitted that it is less plausible that the Accused just left from there silently upon Mr Mahadeo's refusal to return the ball.

40. She further submitted that the act of being said 'no' to something can instill anger, aggressiveness and this "may" have caused the Accused to slap Mr Mahadeo and there is no other reason why Mr Mahadeo would be holding his left cheek had he not just received a slap. I find that there is no evidence on record on the issue of Mr Mahadeo allegedly holding his left cheek.

41. I note that the testimony of Ex-caporal Aundoo lends support, to some extent, to the version of the Accused. The defence witness, who was present at the locus on the date of the alleged incident, confirmed that he did not see the Accused slap Mr Mahadeo.

42. However, under cross examination, it was put to him that he did see the Accused touching the cheeks of the Complainant, which he answered in the positive. He also agreed that the Accused was a bit aggressive.

43. Be that as it may, the charge that was preferred by the Prosecution is one of "inflicting blows" (coups) and it is for the Prosecution to prove that the Accused willfully and unlawfully inflicted blows upon Mr Mahadeo, and this beyond reasonable doubt, not on a balance of probabilities.

44. The mere act of "touching the cheeks of Mr Mahadeo", which would be consonant with the fact that there were "no external injuries" as per the medical examination certificate, unfortunately falls short of establishing the element of "inflicting blows".

45. In light of the evidence on record and the testimony of Ex- caporal Aundoo, who was present at the locus and who did not see the Accused slap the Complainant, I find it equally plausible that the Accused in fact never slapped the Complainant.

46. I am therefore of the considered view that this is a fit and proper case for me to apply the principle of the presumption of innocence and to give the benefit of the doubt to the Accused as laid out in *Goburdhun v The Queen* [1956 MR 503], where it was held that:

"When, therefore, the sum total of the evidence in the case is taken into account, there was, in effect, the word of the victim as against the denial of the appellant. It is in such a case, particularly, that the principle of the presumption of innocence comes into operation. The application of that principle in every criminal case is the foundation of the right of the accused person to insist that the prosecution should discharge the onus that rests upon it to prove that he is guilty."

F. Conclusion

47. In the given circumstances, and for the abovementioned reasons, I find that the Prosecution has not proved its case beyond reasonable doubt and I accordingly dismiss the charge against the Accused.

Coopératives

Lancement de concours d'écriture d'essais et de projets pour sensibiliser les jeunes

Dans le cadre des activités de célébration de l'Année internationale des coopératives, le Collège national coopératif a lancé, à son siège à Terre Rouge, un concours de rédaction pour les élèves du secondaire de 10^e et 12^e année, ainsi qu'un concours de rédaction de projets pour les établissements d'enseignement supérieur. Ces initiatives visent à sensibiliser les jeunes au rôle, aux contributions et aux points forts des coopératives en tant que modèle d'entreprise durable tout en encourageant les étudiants à s'engager activement dans le développement des coopératives.

Le secrétaire permanent à la Division des Coopératives du ministère de l'Industrie, des PME et des Coopératives, M. Jean Daniel Philippe Labonne ; le directeur du National Co-operative College, M. Sanjeev Coonjobeeharry ; et d'autres parties prenantes étaient également présents à l'événement.

Un atelier d'une demi-journée, axé sur la rédaction d'essais nationaux et les concours de projets intertertiaires, a également été organisé dans le cadre de l'événement de lancement, réunissant des étudiants, des éducateurs et des experts en coopération. Au cours de l'atelier, les participants ont été initiés aux rôles fondamentaux du développement coopératif dans la promotion de la croissance à Maurice, au rôle de l'audit pour garantir l'intégrité financière et la durabilité des coopératives, aux principales idées régissant le concours de rédaction d'essais, ainsi qu'aux directives et attentes du concours de projets.

Dans son allocution pour l'occasion, le secrétaire permanent a souligné que les concours permettront aux étudiants d'en apprendre davantage sur le modèle coopératif, ses caractéristiques, son impact et de réfléchir aux voies et moyens pour que les coopératives aient un rôle plus durable à l'avenir. Il s'est réjoui à la perspective d'accueillir les idées et les propositions novatrices des jeunes, ainsi que la création de sociétés coopératives par des jeunes dans des domaines nouveaux et innovants. « Les propositions issues du concours contribueront sans aucun doute à façonner l'avenir du secteur coopératif à Maurice », a affirmé M. Labonne. De plus, le secrétaire permanent a encouragé les étudiants éligibles à participer aux concours, car ils ont présenté une plate-forme unique pour développer leurs compétences de recherche en ne se limitant pas au contexte coopératif local, mais en élargissant leur exploration au fonctionnement des coopératives dans le monde entier. « Cela vous aidera certainement à élargir vos horizons et à avoir une compréhension approfondie des coopératives et de leur contribution », a déclaré M. Labonne.

Le concours de rédaction destiné aux élèves du secondaire se concentrera sur : « La manière dont les valeurs et les principes coopératifs contribuent à rendre le monde meilleur » et « Le rôle des coopératives dans la construction d'un avenir durable ». Dans le cadre du concours de projets d'établissements d'enseignement supérieur, les thèmes abordés seront les coopératives et le développement durable ; La jeunesse et l'innovation dans les coopératives ; Technologie et transformation numérique dans les coopératives ; Les femmes dans les coopératives ; Résilience des coopératives en temps de crise ; et les coopératives vertes et respectueuses de l'environnement.

Il est rappelé que les Nations Unies avaient déclaré 2025 comme l'Année internationale des coopératives, sur le thème « Les coopératives construisent un monde meilleur ». Dans ce contexte, le ministère de l'industrie, des PME et des Coopératives a publié un calendrier d'activités, qui se dérouleront tout au long de l'année, afin de sensibiliser à la valeur et à l'importance des coopératives, ainsi que de stimuler le secteur.

A. K. Nundloll
Acting District Magistrate

Le Quotidien

REDACTION ET ADMINISTRATION

1er étage Jade Court Jummah Street Port Louis

Tel : 208 2631 – Tel 54620293

Email : le_quotidien2@yahoo.fr

REDACTEUR EN CHEF : ROBERT NG

NOTICE UNDER SECTION 311 (2) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that **BVS Distribution Ltd (the "Company")**, having its registered office at S2, Quartier des Serres, Domaine de Labourdonnais, Mapou, is to be removed from the Registrar of Companies under Section 309 (1) (d) of the Companies Act 2001.

The Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors and has distributed its surplus assets in accordance with the Constitution of the Company.

Any objection to the removal of the Company from the Registrar of Companies under section 313 of the Companies Act 2001 shall be delivered to the Registrar of Companies not later than 28 days from the date of publication of the notice.

Dated the 26 March 2025

NOTICE UNDER SECTION 311(2) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that **"BIONEXX GROUP"**, a Global Business Company, of 9th Floor, Standard Chartered Tower, 19 Cybercity, Ebene, Mauritius is applying to the Registrar of Companies for its removal from the Register of Companies under Section 309(1)(d) of the Companies Act 2001 on the grounds that the company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors and has distributed its surplus assets in accordance with its Constitution and the Companies Act 2001.

Any objection under Section 312 of the Companies Act 2001 shall be delivered to the Registrar of Companies within 28 days of the date of this notice, at latest by 23 April 2025.

Dated this: 26 March 2025

Knights and Johns Management Ltd
Company Secretary

SOF-VII Mauritius Holdings I

(In Shareholders' Voluntary Winding-up)

NOTICE UNDER SECTION 117 OF THE INSOLVENCY ACT 2009

Notice is hereby given that by virtue of a shareholder's resolution dated 6th March 2025, I have been appointed Liquidator of the above-named company for the purpose of winding up the company under sections 139 to 141 of the Insolvency Act 2009.

The date of the commencement of the Liquidation is 6th March 2025

Feizal Allybokus

Liquidator

C/o BDO

10, Frère Félix De Valois Street

Port Louis.

Telephone: 202 3000.

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 24th day of July 2025, at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, Supreme Court (New Supreme Court Building) situate at Cr Desroches and Edith Cavell Streets, Port Louis, the Sale by Levy of: « Une portion de terrain située au quartier des Pamplemousses lieudit Solitude, de la contenance de 17 P soit 717.53 m² et bornée d'après le titre de propriété ci-après relaté comme suit: D'un côté par la Route Publique conduisant à Grand Baie; Du second côté, par un chemin de balisage; Du troisième côté, par le surplus du terrain des vendeurs; Et du quatrième côté par Kurrumdeen. La mesure employée est le pied anglais et le mètre. Ensemble tout ce qui peut en dépendre et en faire partie sans aucune exception ni réserve, le tout plus amplement décrit au titre en date du 22/10/1971 et transcrit au Volume TV 1163/125.

There exists on the said portion of land a one-storey concrete building under slab provided with water and electricity supplies.

The whole as morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of The Mauritius Commercial Bank Ltd against Sattiwattee SEEREKISSOON (born GHURBURRUN) widow of late Premhens SEEREKISSON & Ors.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 25th day of March 2025.

Thierry Koenig SA

ENSafrica(Mauritius)

Of 18 Edith Cavell Street, Port Louis.

Attorney in charge of the sale.

NOTICE UNDER SECTION 311 (2) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that **Mimbo Production Ltd (the "Company")**, having its registered office at S2, Quartier des Serres, Domaine de Labourdonnais, Mapou, is to be removed from the Registrar of Companies under Section 309 (1) (d) of the Companies Act 2001.

The Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors and has distributed its surplus assets in accordance with the Constitution of the Company.

Any objection to the removal of the Company from the Registrar of Companies under section 313 of the Companies Act 2001 shall be delivered to the Registrar of Companies not later than 28 days from the date of publication of the notice.

Dated the 26 March 2025

NOTICE UNDER SECTION 137(3)(b) OF THE INSOLVENCY ACT 2009

HBT REAL ESTATE HOLDINGS LTD

(In Members' Voluntary Winding-Up)

Notice is hereby given that the Shareholder of HBT REAL ESTATE HOLDINGS LTD (the **"Company"**) has passed the following special resolutions on 15 January 2025 lieu of holding a special meeting: That the Company be wound up voluntarily under Section 137 of the Insolvency Act 2009.

That Mr. Neeshal Jingree of NJC Associates, 05th Floor, Orbis Court, St. Jean Road, Quatre Bornes, Mauritius has been appointed as liquidator for the winding up of the Company. The Liquidator may be contacted during office hours on the following telephone no. (230) 454 5268.

That the Liquidator be and is hereby empowered to

distribute to the sole shareholder in specie or in kind, the surplus assets of the Company.

Dated this 27 March 2025

By order of the Board

Citco (Mauritius) Limited

Company Secretary

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 17th day of July 2025, at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, Supreme Court, New Supreme Court Building, Cr Desroches and Edith Cavell Streets, Port Louis, the Sale by Levy of Lot 15, found at Résidence View Park, situated in the District of Plaines Wilhems, place called Curepipe.

« DESIGNATION : « Un appartement de Type B situé au cinquième étage du bâtiment B se trouvant à droite vu de la façade donnant sur la Rue se composant d'une terrasse, d'un salon-salle à manger, de trois chambres à coucher, d'une salle de bains/ toilettes et d'une cuisine. Le tout d'une superficie (hors murs) d'environ CENT QUATORZE METRES CARRES ET NEUF CENTIEMES DE METRE CARRE (114.09 m²) mais ayant une superficie pondérée de CENT DOUZE METRES CARRES (112 m²). Et les SOIXANTE NEUF / MILLIEMES (69/1000 èmes) de la propriété du sol et des parties communes. A ce lot est attaché la jouissance exclusive d'un espace parking situé au sous-sol. Le tout formant partie de ladite « Résidence View Park » which comprises of: « deux bâtiments en blocs de ciment sous dalles édifiés sur une portion de terrain étant tout ce qui reste soit MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT QUATRE DECIMAL QUATRE VINGT SEPT METRES CARRES (1,284.87 m²), (après distractions: 1. d'une portion de terrain de la contenance de DEUX CENT CINQUANTE CINQ DECIMAL QUARANTE CINQ METRES CARRES (255.45 m²) vendu suivant titre transcrit au Vol: 2037/94 et 2. d'une portion de terrain de la contenance de SIX CENT SOIXANTE QUINZE DECIMAL SOIXANTE QUATRE METRES CARRES (675.64 m²) transféré au nom du Syndicat des copropriétaires de la « Résidence des Jardises » suivant titre transcrit au Vol: 2447/75) d'une portion de terrain de la contenance de CINQUANTE DEUX PERCHES ET DEMIE (52P1/2) soit DEUX MILLE DEUX CENT QUINZE DECIMAL QUATRE VINGT SEIZE METRES CARRES (2,215.96 m²) située au quartier des Plaines Wilhems lieudit Curepipe et bornée dans sa contenance originaire d'après un procès-verbal de rapport avec plan figuratif y joint dressé par Monsieur A.S.Caloo, arpenteur juré, le vingt et un septembre mil neuf cent soixante dix neuf (21/09/1979) enregistré au Reg. A419 No. 7044, comme suit: Du premier coté, par la Rue Leclizio, sur cent quarante trois pieds six pouces (143'6"), soit quarante six metres soixante centimètres (46m 60cm); Du second coté, par M. Serge Bathfield, une allée de douze pieds (12'), soit trois metres quatre vingt dix centimètres (3m 90cm) de large, entre sur cent soixante seize pieds (176') soit cinquante sept metres seize centimètres (57m 16 cm); Et des troisième et quatrième cotés, par le surplus du terrain, sur une ligne brisée en cinq parties mesurant respectivement quatre vingt sept pieds six pouces (87'6") soit vingt huit metres quarante deux centimètres (28m 42cm) , cinquante pieds (50'), soit treize metres vingt quatre centimètres (13m 24cm), vingt quatre pieds neuf pouces (24'9"), soit treize metres quatre vingt huit

centimètres (13m 88cm), trente deux pieds (32') soit dix metres trente neuf centimètres (10m 39cm) et cent quatre pieds (104') soit trente trois metres soixante dix huit centimètres (33m 78cm). La mesure employée est le pied Français avec équivalents en mètre: Observation est ici faite que ce terrain a été trouvé être de NEUF CENT SOIXANTE DIX METRES CARRES (970 m²) d'après Monsieur Louis Maurice Dumazel, arpenteur juré, par suite du retrait d'un chemin commun de trois metres soixante huit centimètres (3m 68cm) de large. Observation est ici faite qu'un terrain de la contenance de vingt huit metres carres (28 m²) comprenant une partie du sous-sol aménagé en espace parking à l'usage exclusif des copropriétaires du bâtiment B a aussi été loué à bail du Syndicat des copropriétaires Résidence Les Jardises en vertu d'un acte sous seing privé en date du trois septembre deux mil trois (03/09/2003). L'ensemble immobilier se compose de deux corps de bâtiments. Le premier corps de bâtiment soit le BATIMENT A se compose d'un sous-sol réservé à l'usage commun, d'un rez de chaussée et de deux étages résidentiels et le second corps de bâtiment, soit le BATIMENT B, se compose d'un sous-sol qui a été aménagé en espace parking réservé au seul usage des copropriétaires du bâtiment B, d'un rez de chaussée et de six étages. Alors que le BATIMENT A ne se compose que d'un appartement par niveau, le BATIMENT B comprend lui, deux appartements ci-après appelés TYPE A et TYPE B par étage, sauf en ce qu'il s'agit du dernier étage où se trouve un pent house qui a la jouissance de la terrasse l'entourant. Le premier corps du bâtiment dénommé A donne directement sur la rue Leclizio, tandis que le second dénommé B est en retrait de ladite rue. Le BATIMENT B a comme particularité d'avoir son entrée principale au niveau du sous-sol ou se trouvent les espace parkings réservés à l'usage exclusif des propriétaires résidant dans ledit bâtiment. Un autre accès donne à l'arrière de l'immeuble. » The whole morefully explained in an authentic deed drawn up by Me. Bertrand Marie Joseph Maigrot, Notary Public on the 03/10/2003 duly registered and transcribed in Vol: TV 5330/54 and the Règlement de Co-Propriété drawn up by Me. Bertrand Marie Joseph Maigrot, Notary Public on the 10/10/2003 and duly registered and transcribed on the 15/10/2003 in Vol: 5322/10. There exists on the above described property an apartment being Lot 15 found on the 5th Floor provided with water and electricity supplies.

The whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of BRAMER BANKING CORPORATION LTD (now in Liquidation) duly represented by Mr Georges Elie CHUNG MING KAN, Liquidator against Mr Renganaden Anenden and Anor. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 25th day of March 2025.

Udhisteer K Ragobur

ENSafrica(Mauritius)

Of 18 Edith Cavell Street, Port Louis.

Attorney in charge of the sale.

De quelles preuves le gouvernement américain a-t-il besoin pour expulser les détenteurs de cartes vertes?

Les résidents légaux et les détenteurs de visas risquent d'être expulsés, ce qui suscite des inquiétudes quant à l'adhésion de l'administration Trump.

Un militant de l'Université Columbia avec une carte verte, un universitaire de l'Université de Georgetown avec un visa étudiant, un spécialiste de la transplantation rénale de l'Université Brown avec un visa de travail : ils font partie des personnes qui, bien qu'ayant l'autorisation légale de se trouver aux États-Unis, ont récemment été arrêtées par les autorités de l'immigration ou se sont vu refuser l'entrée aux États-Unis dans les aéroports. Le président Donald Trump a déclaré soutenir l'immigration légale, et des responsables de son administration ont assuré que sa promesse de campagne d'expulsions massives ciblerait les personnes ayant commis des crimes violents. Cependant, certains des exemples les plus médiatisés de tentatives d'expulsion concernent des personnes ayant légalement le droit de séjourner aux États-Unis. Les experts en immigration ont déclaré que des personnes munies de visas et de cartes vertes ont été expulsées sous d'autres administrations, mais certaines des actions de l'administration Trump ont été sans précédent. « L'administration Trump a abandonné les directives et procédures habituelles et cherche des passages obscurs de la loi sur l'immigration pour s'assurer qu'elle peut expulser qui elle veut, idéalement avec une procédure régulière limitée ou inexistante », a déclaré Matthew Boaz, professeur de droit de l'immigration à l'Université du Kentucky. Mahmoud Khalil, diplômé de l'Université Columbia et militant pro-palestinien, a été arrêté par les autorités de l'immigration, qui ont déclaré qu'il risquait d'être expulsé, invoquant une loi datant de la Guerre froide. En vertu de cette loi, le secrétaire d'État peut ordonner l'expulsion d'un non-citoyen si sa présence ou ses activités sont susceptibles de menacer la politique étrangère des États-Unis. Le gouvernement n'a pas encore fourni de preuves démontrant que Khalil a menacé la politique étrangère des États-Unis. Les autorités de l'immigration ont invoqué la même loi datant de la Guerre froide pour tenter d'expulser un autre étudiant de l'Université Columbia impliqué dans le mouvement pro-palestinien. Un juge fédéral a temporairement suspendu la détention et l'expulsion de cet étudiant. De quelles preuves les représentants du gouvernement ont-ils besoin dans ces cas-là, et quels sont les droits des citoyens?

Les experts en immigration ont déclaré que le gouvernement doit présenter des preuves pour expulser un titulaire de carte verte ou de visa, mais que la procédure peut être longue. Par exemple, Khalil a été arrêté le 8 mars et placé en détention dans un centre de détention de l'ICE en Louisiane pendant l'instruction de son dossier. Ses avocats affirment que sa détention est illégale et tentent de transférer l'affaire au New Jersey. Pour les détenteurs de visa aux frontières ou dans les aéroports américains, les douaniers peuvent choisir de refuser l'entrée aux personnes sans preuve.

Quelles sont les raisons pour lesquelles un résident permanent légal pourrait être expulsé ?

Les personnes titulaires d'un permis de séjour permanent légal, ou d'une carte verte, peuvent être expulsées des États-Unis. Cependant, elles ont d'abord le droit de plaider leur cause devant un tribunal. Seul un juge de l'immigration est habilité à révoquer une carte verte. Il existe plusieurs raisons pour lesquelles les titulaires d'une carte verte peuvent être admissibles à l'expulsion, notamment des condamnations pénales telles que le viol, le meurtre ou le trafic de drogue.

Le gouvernement peut également expulser les résidents permanents s'ils commettent une fraude en matière d'immigration. Après que Khalil ait été détenu par l'ICE pendant environ deux semaines, les autorités de l'immigration ont mis à jour ses documents d'accusation, l'accusant de fraude dans sa demande de carte verte 2024. Le gouvernement affirme que Khalil n'a pas divulgué le temps qu'il a passé à travailler pour l'UNRWA, l'agence des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine, et d'autres organisations internationales. Avant que le gouvernement ne modifie l'acte d'accusation contre Khalil, des groupes de défense des droits humains ont accusé l'administration Trump d'avoir violé le droit de Khalil à la liberté d'expression. Après son arrestation, les avocats de Khalil ont déposé une requête alléguant que l'ICE avait arrêté et détenu Khalil « sur la base de ses propos », en violation du Premier Amendement, a écrit l'Union américaine pour les libertés civiles. Les condamnations pour trafic de drogue peuvent également être un motif d'expulsion. Fabian Schmidt, ingénieur allemand titulaire d'une carte verte, a été arrêté après son retour aux États-Unis le 7 mars. Il était accusé depuis dix ans de délits liés à la drogue et à la conduite sous influence, a rapporté NPR.

Une autre titulaire de carte verte, Ma Yang, qui vit aux États-Unis depuis l'âge de huit mois, a été expulsée vers le Laos la première semaine de mars après avoir plaidé coupable et purgé une peine pour avoir participé à une opération de trafic de marijuana, a rapporté le Milwaukee Journal Sentinel.

Quelles preuves le gouvernement doit-il fournir pour expulser un résident permanent légal ?

Le gouvernement américain doit d'abord remettre au titulaire de la carte verte une convocation, document d'accusation pour les dossiers d'immigration. Dans cette convocation, le gouvernement énumère les raisons pour lesquelles il estime que la personne est passible d'expulsion, a expliqué Jaclyn Kelley-Widmer, professeure de droit de l'immigration à l'Université Cornell. Dès réception d'un acte d'accusation, une procédure d'immigration est engagée. Devant le tribunal, le gouvernement américain a la charge de la preuve et doit démontrer, par des « preuves claires et convaincantes » – plus susceptibles d'être vraies que fausses – que la personne peut être expulsée.

Les preuves que les avocats du gouvernement doivent fournir dépendent du cas. Par exemple, ils peuvent utiliser une preuve de condamnation pénale pour démontrer qu'une personne a été condamnée pour un crime aggravé. Ils peuvent également présenter des déclarations de revenus pour prouver qu'une personne a déclaré ses impôts en tant que non-résident et a donc abandonné son statut permanent légal.

Quelle est la procédure d'expulsion pour les personnes titulaires d'un visa touristique, étudiant ou de travail ?

Tout comme les résidents permanents légaux, les personnes titulaires d'un visa touristique, étudiant ou de travail qui se trouvent déjà aux États-Unis reçoivent également des avis de comparution si le gouvernement estime qu'elles sont passibles d'expulsion. Les titulaires de visa peuvent être expulsés pour des motifs tels que la criminalité et la fraude, s'ils dépassent la durée de validité de leur visa ou s'ils travaillent sans autorisation. Ils bénéficient des mêmes garanties que les résidents permanents légaux, et la charge de la preuve incombe à l'État. Les autorités de l'immigration ont arrêté Badar Khan Suri, un étudiant diplômé enseignant à l'Université de Georgetown, titulaire d'un visa étudiant. Le visa de Suri a été révoqué en vertu du même fondement invoqué dans l'affaire Khalil : sa présence ou ses activités pourraient menacer les intérêts de la politique étrangère des États-Unis, a rapporté Politico. Il est en attente de la procédure d'immigration. Les titulaires de visa peuvent également se voir refuser l'entrée aux États-Unis à l'aéroport ou à la frontière, car un visa en lui-même ne garantit pas l'entrée aux États-Unis. Les agents des douanes et de la protection des frontières sont habilités à admettre ou à refuser l'entrée. Ils peuvent refuser l'entrée aux titulaires de visa ayant déjà été condamnés, risquant d'excéder la durée de validité de leur visa ou venant travailler aux États-Unis sans

autorisation. Par exemple, fin janvier, une touriste allemande, tatoueuse, s'est vu refuser l'entrée après que les agents des frontières ont supposé qu'elle travaillerait illégalement aux États-Unis parce qu'elle transportait du matériel de tatouage, a rapporté The Guardian.

L'administration Trump suit-elle le processus?

Les experts en droit de l'immigration ont des opinions divergentes sur la question de savoir si l'administration Trump a suivi les procédures légales pour expulser les résidents permanents légaux ou les titulaires de visa aux États-Unis. « Je crois comprendre qu'à l'heure actuelle, la procédure est suivie », a déclaré Boaz, professeur de droit de l'immigration, précisant que les personnes concernées ont reçu des documents d'inculpation et attendent leur procès. « Ce qui est différent, c'est la manière dont cela se déroule. » Boaz a déclaré que les gens savent généralement quel type de comportement « les exposerait à une expulsion », comme l'absence de statut juridique ou une condamnation pénale. Ce n'est pas le cas sous l'administration Trump, car des personnes sans condamnation pénale et en situation juridique ont été ciblées. D'autres experts ont déclaré que l'administration avait dérogé à la loi. « Même si la loi protège contre l'expulsion, rien ne garantit aujourd'hui que l'ICE la respectera », a déclaré Rebecca Sharpless, directrice de la clinique d'immigration de l'Université de Miami. « Les gens devraient prendre leurs décisions concernant des sujets comme les voyages en gardant cette réalité à l'esprit. »

Les agents de l'immigration qui ont arrêté Khalil devant son domicile ont d'abord déclaré que son visa étudiant avait été révoqué, bien qu'il n'en ait pas, selon la requête déposée par ses avocats. Après que l'épouse de Khalil a démontré aux agents que Khalil possède une carte verte, ces derniers ont déclaré que celle-ci était également révoquée.

Cependant, les agents d'immigration ne peuvent pas révoquer le statut permanent légal ; seuls les juges de l'immigration le peuvent, après une procédure judiciaire. « Il est apparu plus tard que le Département de la sécurité intérieure inculpait M. Khalil » en vertu de la disposition de l'époque de la guerre froide, indique la pétition. L'administration Trump a également refoulé un médecin de l'Université Brown dans un aéroport, malgré une décision de justice l'en empêchant.

Rasha Alawieh, spécialiste en transplantation rénale titulaire d'un visa de travail américain, s'est vu refuser l'entrée dans un aéroport après que les autorités frontalières ont déclaré avoir trouvé des photos de membres du Hezbollah sur son téléphone.

Les agents de l'immigration ont déclaré qu'ils n'avaient reçu l'ordre du juge qu'après l'expulsion d'Alawieh. Le gouvernement français a déclaré qu'un de ses citoyens, un scientifique, s'était vu refuser l'entrée aux États-Unis parce que son téléphone contenait des messages dans lesquels il « exprimait son 'opinion personnelle' sur la politique scientifique de l'administration Trump », a déclaré Philippe Baptiste, ministre français de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au New York Times. « Il n'existe que des motifs spécifiques pour lesquels une personne peut se voir refuser l'entrée aux États-Unis, et être en désaccord avec Trump n'en fait généralement pas partie », a déclaré David Leopold, avocat spécialisé en droit de l'immigration et ancien président de l'American Immigration Lawyers Association.

Quels sont les droits des immigrants lorsqu'ils interagissent avec les agents d'immigration ?

Les personnes déjà présentes aux États-Unis sont protégées par la Constitution américaine. Un agent d'immigration ne peut pénétrer au domicile d'une personne sans mandat signé par un juge, ont déclaré des experts en droit de l'immigration. Souvent, les agents de l'immigration disposent de mandats administratifs signés par un agent de l'Immigration and Customs Enforcement ; ceux-ci n'ont pas la même valeur juridique qu'un mandat judiciaire. Pour obtenir un mandat judiciaire, les agents d'immigration doivent « présenter la preuve d'un crime à un juge », a déclaré Kelley-Widmer. Dans les aéroports, les droits des personnes varient. Chaque voyageur est soumis aux questions des douaniers sur son identité et son statut d'immigration.

Registered Number 194 - UNION OF BUS INDUSTRY WORKERS.

Notice to compliant members

The Union of Bus Industry Workers is informing its compliant members at UBS Transport Ltd that the election of six representatives from its members at the UBS Transport Ltd will be held on Tuesday 22nd April 2025 as from 5:00 a.m. to 2:00 p.m. at Cité Vallijee Bus Terminus opposite UBS Garage, Cassis and Forest-Side in the corner of UBS Garage. In order to vote, each member must produce evidence of payment or payslip together with National Identity Card, passport or driving license.

Please note that taking a digital photo of the ballot paper by a voter will not be allowed.

Alain Kistnen
Secretary

CULTURE GENERALE

Pourquoi "œil" devient-il "yeux" au pluriel ?

La langue française n'est pas la langue la plus facile à apprendre entre ses expressions, sa conjugaison et sa grammaire.

Dans la langue française, on parle de pluriels réguliers et de pluriels irréguliers. De manière générale, la règle est simple. Un mot au pluriel prend simplement un "s" à la fin. Par exemple, on dit "un chat" au singulier et "des chats" au pluriel. Ensuite viennent les pluriels irréguliers, avec une terminaison différente comme "un journal" qui devient "des journaux", ou "un cheval" qui se transforme en "des chevaux". Et il existe un pluriel particulièrement irrégulier, celui du mot "œil" qui change complètement en "yeux". Pourquoi "œil" devient-il "yeux" ?

Pourquoi dit-on "œil" au singulier et "yeux" au pluriel ?

Pour mieux comprendre ce pluriel irrégulier de la langue française, il faut remonter à l'origine étymologique du terme "œil" et à son ancienne forme. Tout d'abord, le mot "œil" vient du latin *oculus*. D'autre part, le mot "œil" ne s'est pas toujours écrit de cette façon. Le Dictionnaire historique de l'orthographe française est revenu sur les origines du mot "œil". C'est au XIV^e siècle que le mot "œil" apparaît en s'inspirant de son origine latine. Son pluriel s'écrivait "uels". La lettre "l" disparaît petit à petit, et le pluriel du mot "œil" se transforme ainsi en "ueus". Dans un souci de différencier les consonnes, le pluriel change encore pour devenir "ieus". Et c'est de cette façon que dans sa version moderne, "ieus" change une dernière fois pour devenir "yeux".

Comment écrit-on "œil-de-bœuf" au pluriel ?

Voici le violon le plus cher au monde !

Début mars, un collectionneur d'art américain a discrètement acquis à New York le violon "Baron Knoop" pour le prix de 23 millions de dollars. Une somme vertigineuse qui témoigne de la rareté et du prestige de ces instruments mythiques.

Il s'agit de l'instrument le plus cher jamais vendu. Conçu en 1715 par le luthier crémonais Antonio Stradivari, le Baron Knoop a été cédé pour plus de 23 millions de dollars, soit environ 21 millions d'euros. Ce montant surpasse largement les 15,9 millions de dollars atteints par le Lady Blunt en 2011. Ces violons fascinent autant par leurs histoires que par les qualités exceptionnelles de leurs sons. Mais pourquoi ces violons atteignent-ils des prix aussi démesurés ? Quels sont les secrets de fabrication de ces instruments d'exception ?

Pourquoi un violon Stradivarius vaut-il des millions ?

Un violon Stradivarius atteint de telles sommes car chaque exemplaire est une œuvre d'art unique façonnée par Antonio Stradivari, maître luthier italien actif entre 1666 et 1737. Parmi les quelque 1 100 instruments qu'il aurait fabriqués, seuls 650 subsisteraient aujourd'hui, dont environ 500 violons. Ces instruments, connus pour leur sonorité incomparable, doivent leur prestige à un savoir-faire ancestral, un choix minutieux des bois et une méthode de vernissage tenue secrète. La rareté et l'ancienneté de ces violons, couplées à leur état de conservation, contribuent à leur valeur. Par ailleurs, certains Stradivarius ont appartenu à des musiciens légendaires, renforçant leur aura mythique. C'est notamment le cas du "Messiah" Stradivarius, conservé

intact depuis sa création, ou du "Da Vinci" Stradivarius, qui aurait appartenu à des violonistes renommés. Enfin, l'émotion suscitée par le timbre unique de ces violons participe à leur prix : un Stradivarius produit un son puissant, riche et nuancé, inégalé depuis trois siècles.

Quels sont les autres violons les plus chers au monde ?

Au-delà du "Baron Knoop", le marché des violons d'exception est dominé par d'autres Stradivarius. Le "Messiah" (1716), bien que jamais vendu, est estimé à plus de 20 millions de dollars, en raison de son état quasi neuf. Le "Lady Blunt" (1721), vendu pour 15,9 millions de dollars, demeure une référence suivi de près par le "Da Vinci" (1714) et ses 15,3 millions de dollars. Le "Vieuxtemps" Guarneri (1741), fabriqué par un autre luthier italien mythique, a été vendu pour environ 16 millions de dollars, rivalisant ainsi avec les Stradivarius. En dehors de ces pièces historiques, certains violons modernes atteignent également des prix élevés, notamment ceux signés par Jean-Baptiste Vuillaume, célèbre luthier français du XIX^e siècle, bien que ces derniers n'atteignent pas les sommets des Stradivarius. En somme, le marché des violons les plus chers est réservé à une poignée d'instruments exceptionnels, marqués par leur histoire et leur facture inégalée.

Pourquoi les croissants du petit-déjeuner ont-ils cette forme ?

Le croissant, emblème du petit-déjeuner français, arbore une forme de lune depuis des siècles. Mais d'où vient cette silhouette si caractéristique ? Son design ne doit rien au hasard : il puise ses origines dans l'histoire et les traditions boulangères.



Le croissant n'a pas toujours été un incontournable de la pâtisserie française. Son origine remonterait au XVII^e siècle, en Autriche, bien avant son adoption par les Français. Selon la légende, sa forme si particulière serait un hommage à un événement historique majeur : le siège de Vienne par les Ottomans en 1683. Mais cette explication tient-elle réellement la route ? Comment est-il devenu l'une des viennoiseries préférées des Français ?

Pourquoi le croissant a-t-il une forme de lune ?

La légende la plus populaire sur l'origine du croissant raconte qu'il aurait été créé en 1683 à Vienne, après la victoire contre l'Empire ottoman. Lors du siège, les boulangers viennois auraient remarqué des bruits suspects en pleine nuit : les Ottomans creusaient des tunnels sous la ville pour une attaque surprise. Alertant les autorités, ils auraient permis de déjouer cette offensive. Pour célébrer cette victoire, ils auraient confectionné une pâtisserie en forme de croissant de lune, symbole figurant sur le drapeau ottoman.

Cette histoire, bien que séduisante, est difficile à vérifier historiquement. Ce qui est certain, c'est que le kipferl autrichien, une viennoiserie en forme de lune, existait déjà bien avant ce siège. Marie-Antoinette aurait ensuite introduit cette spécialité en France à la fin du XVIII^e siècle, contribuant ainsi à sa popularisation.

Quand le croissant est-il devenu français ?

Ce n'est qu'au XIX^e siècle que le croissant, tel que nous le connaissons, devient un pilier de la boulangerie française. En 1839, August Zang, un militaire autrichien, ouvre une boulangerie à Paris, introduisant le célèbre kipferl auprès des Parisiens. Progressivement, la recette évolue pour adopter une pâte feuilletée au beurre, plus légère et aérienne que la version originale. En 1920, le croissant devient officiellement une viennoiserie française. Son nom, qui signifie "croissant de lune", s'impose naturellement en raison de sa forme incurvée. Aujourd'hui, il est l'un des symboles du petit-déjeuner à la française et continue de séduire gourmands et gourmets à travers le monde.

Pourquoi certains croissants sont-ils droits ?

Si le croissant traditionnel a longtemps conservé sa forme de lune, les croissants droits ont fait leur apparition dans les boulangeries modernes. Cette distinction n'est pas anodine : en France, la législation impose une différence entre croissants au beurre et croissants à la margarine.

Les croissants au beurre sont droits, pour une question de simplicité. Comme ils sont plus délicats à manipuler, il est plus simple pour les boulangers de les laisser droits. Ça permet ainsi d'indiquer aux consommateurs qu'ils contiennent exclusivement du beurre.

Les croissants en forme de lune contiennent généralement de la margarine ou d'autres matières grasses. Ces matières étant plus simples à manipuler que le beurre, c'est plus simple d'leur donner une forme de lune.

Cette différenciation permet aux clients de savoir immédiatement s'ils achètent un croissant 100 % pur beurre ou non. Toutefois, certaines boulangeries artisanales continuent de proposer des croissants en forme de lune, même s'ils sont faits au beurre, par attachement à la tradition.

Pourquoi le croissant est-il devenu une icône du petit-déjeuner ?

Le succès du croissant ne repose pas uniquement sur son histoire : il est devenu un élément incontournable du petit-déjeuner grâce à son goût unique et sa texture feuilletée.

Accompagné d'un café ou d'un chocolat chaud, il représente l'art de vivre à la française.

D'un point de vue nutritionnel, le croissant au beurre est plus riche et plus savoureux que son homologue à la margarine, bien qu'il soit aussi plus calorique. Son croustillant extérieur et son intérieur fondant en font une viennoiserie appréciée dans le monde entier, notamment en Asie et en Amérique du Nord, où il est parfois revisité avec du chocolat, de l'amande ou du jambon-fromage.

Aujourd'hui, le croissant continue d'évoluer : certaines boulangeries artisanales proposent des recettes innovantes, avec des farines bio, des versions végétaliennes ou encore des déclinaisons salées.

Mais, qu'il soit droit ou en forme de lune, une chose est sûre : le croissant reste une tradition gourmande indétrônable.

Santé

Connaissez-vous les bienfaits de l'eau de coco?

En cuisine, et particulièrement pour la préparation de plats asiatiques ou africains, il n'est pas rare d'utiliser du lait de coco, aujourd'hui très répandu en Occident. Ce que l'on connaît moins en revanche, c'est l'eau de coco, ce jus que l'on retrouve à l'état naturel dans les jeunes noix de coco, lorsque le fruit est encore vert. Et pourtant, l'eau de coco mériterait à être plus connue, car elle a de réels atouts nutritionnels ! Découvrez ce qu'elle contient et quels sont ces différents bienfaits pour votre santé et ses vertus beauté.

Bienfaits de l'eau de coco : les nutriments contenus dans cette boisson

Là où certaines boissons contiennent une grande quantité de sucres et vous font faire le plein de calories en un seul verre, l'eau de coco se démarque. En effet, elle contient entre 15 et 25 kcal pour 100 ml en moyenne, ce qui est très peu.

Mais ce n'est pas tout, car :

elle ne contient pas de matières grasses (ou des quantités infimes) ;

un verre de 20 cl contient moins de 6 grammes de sucre ; l'eau de coco est riche en potassium, avec environ 400 mg pour 20 cl, soit plus d'un dixième de l'apport suffisant journalier ;

elle apporte également du phosphore, du magnésium, du sodium, du calcium, ainsi que de la vitamine C.

C'est pour toutes ces raisons que l'on peut consommer presque sans modération cette boisson, là où le lait, la crème et l'huile de coco contiennent bien plus de lipides et de calories.

Les vertus de la consommation d'eau de coco

Grâce à sa composition, l'eau de coco apporte différents bienfaits à notre corps : découvrez toutes les bonnes raisons d'intégrer cette boisson à votre alimentation quotidienne !

S'hydrater en se faisant plaisir

Si vous avez du mal à vous hydrater suffisamment, l'eau de coco peut être une solution intéressante. Avec son petit goût caractéristique, elle peut être plus agréable à consommer qu'un simple verre d'eau minérale. Puisqu'elle se compose de plus de 95 % d'eau, elle réussira à vous hydrater correctement. De plus, il s'agit d'une boisson que l'on peut qualifier d'isotonique. Cela signifie que sa structure se rapproche des liquides contenus dans notre organisme, dont le plasma sanguin. L'eau de coco est donc facilement assimilée par notre corps, délivrant ainsi tous ses bienfaits rapidement dans les muscles et les organes.

Favoriser une bonne digestion

Grâce à sa concentration importante en potassium, l'eau de coco est connue pour faire du bien au système digestif. Ce sel minéral joue en effet un rôle dans le maintien de l'acidité au sein de notre estomac. Et c'est l'acidité des sécrétions gastriques qui permet de bien digérer et d'assimiler correctement les nutriments ingérés.

Drainer et lutter contre la rétention d'eau

Toujours grâce au potassium, mais aussi grâce à sa richesse en eau, l'eau de coco draine naturellement notre organisme et évite la rétention d'eau. Elle peut donc faire partie de vos alliés minceur, en détoxifiant l'organisme et en réduisant la cellulite aqueuse. Bien sûr, l'eau de coco ne fera pas de miracle sur votre silhouette, mais elle pourra venir compléter une routine minceur, incluant rééquilibrage de l'alimentation et activité sportive.

Prévenir les infections urinaires

Consommer de l'eau de coco serait aussi bénéfique pour éviter les infections urinaires. De quelle manière ? L'eau de coco est considérée comme diurétique, c'est-à-dire qu'elle favorise la production d'urine. C'est entre autres ce qui lui confère son effet détoxifiant dans l'ensemble du corps, mais c'est aussi ce qui permet d'éliminer les toxines qui se trouvent dans les voies urinaires et qui peuvent être à l'origine d'infections. En plus de protéger des cystites, c'est un bon moyen de préserver vos reins.

Remplacer des boissons sportives par une solution naturelle

L'eau de coco peut aussi être une boisson pour les sportifs. Bien sûr, parce qu'elle hydrate. Mais aussi parce que sa teneur en minéraux permet de nourrir les muscles et de faciliter la récupération après l'effort. Cela en fait une boisson naturelle très intéressante avant, pendant ou après l'exercice physique, qui pourra aisément remplacer certaines boissons isotoniques ou énergisantes dont la composition laisse parfois à désirer.

Les atouts beauté de l'eau de coco

L'eau provenant du fruit du cocotier n'a pas uniquement vocation à être bue et à fournir des nutriments à notre organisme. Elle peut également avoir des applications dans le domaine de la beauté, en particulier pour les cheveux et pour la peau.

En eau de rinçage pour lutter contre les cheveux secs

Si vos cheveux ont tendance à être secs, ternes et abîmés, ou si vous voulez prévenir ce type de désagrément lorsque l'été arrive, pensez à l'eau de coco ! Utilisez-la comme eau de rinçage après votre shampoing pour profiter de ses bien-

faits hydratants, tout en vous délectant de sa douce odeur exotique.

En application cutanée pour tous les types de peaux

Si on sait que l'huile de coco ne convient pas à toutes les peaux parce qu'elle est comédogène, ce n'est pas le cas de l'eau de noix de coco. Elle peut aussi bien hydrater une peau sèche que prendre soin d'une peau mixte ou encore aider à lutter contre le sébum sur les peaux à tendance acnéique. Appliquez-la sur le visage à l'aide d'un coton et constatez le résultat !

Choisir une eau de coco de qualité pour profiter de ses effets bénéfiques

Pour qu'elle ait de réels bienfaits, l'eau de coco doit être pure et issue de fruits cultivés sans substances chimiques. L'idéal est donc d'acheter de l'eau de coco bio, qui garantit des conditions de culture préservant l'environnement, les populations locales et votre santé. C'est aussi l'assurance de ne pas trouver d'additifs douteux dans la liste des ingrédients. Cependant, qui dit bio ne dit pas forcément sans sucres ou arômes naturels ajoutés. Prenez donc le temps de lire la composition du produit avant de faire votre choix : il doit y avoir 100 % d'eau de coco, et pourquoi pas une petite quantité de vitamine C, qui permet une meilleure conservation de la boisson. Après ouverture, pensez à stocker votre eau de coco au réfrigérateur, afin qu'elle se conserve bien et qu'elle vous procure son effet rafraîchissant dès que vous en avez envie.

Y a-t-il des contre-indications à la consommation d'eau de noix de coco ?

L'eau de coco ne contient pas d'ingrédients dangereux pour la santé et peut donc être consommée à tout âge et à raison de plusieurs verres par jour. Les femmes enceintes et allaitantes peuvent également profiter des bienfaits de l'eau de coco. Toutefois, il existe une exception : les personnes souffrant d'hyperkaliémie. Cette maladie est liée à un taux trop important de potassium dans le sang, pouvant conduire à une fatigue chronique, une faiblesse musculaire, une arythmie, etc. Puisque l'eau de coco est particulièrement riche en potassium, il ne faudra pas en consommer, ou à très petite dose, si vous souffrez de cet excès de potassium dans le sang. Quand bien même vous seriez en pleine santé, il reste aussi plus prudent de ne pas abuser de l'eau de coco, afin de ne pas faire grimper votre taux de potassium au-delà des limites normales.

Vitamines, minéraux, et leur rôle dans l'organisme

Composée à plus de 95 % d'eau, l'eau de coco contient des glucides, autrement dit des sucres. Parmi eux, le fructose a l'avantage de présenter un faible indice glycémique. Ainsi, il apporte de l'énergie prolongée tandis que le glucose fournit de l'énergie rapide. Du côté des minéraux, on retrouve le potassium, indispensable au bon fonctionnement de l'organisme. Outre son rôle hydratant, ce minéral favorise la digestion, facilite la récupération des muscles, influe de manière positive sur la pression artérielle et limite les risques d'accidents cardio-vasculaires. S'agissant d'un minéral alcalin, le potassium participe aussi au maintien de l'équilibre acido-basique. Dans l'eau de coco, on retrouve également du calcium. Ce minéral n'est pas uniquement bénéfique pour les os. Il contribue à de nombreuses fonctions biologiques dans l'organisme. Parmi elles : la coagulation sanguine et la contraction musculaire. Enfin, la noix de coco nous offre une eau vitaminée. Vitamines B et C sont sources de nombreux bienfaits pour le corps. Tandis que les unes favorisent la production d'énergie tout en participant au bon fonctionnement du système nerveux, les autres présentent des propriétés antioxydantes et contribuent au renforcement du système immunitaire.

Comparaison avec d'autres boissons hydratantes

Cette information risque de vous surprendre, mais d'après les chercheurs, un verre de lait hydraterait plus qu'un verre d'eau plate. Cette différence serait due à la présence de sucres, de protéines et de gras. En effet, ces éléments nutritionnels sont particulièrement hydratants. Ils sont présents dans le lait entier et écrémé, mais aussi dans le jus d'orange. Concernant le pouvoir hydratant de l'eau de coco, des études ont démontré qu'il ne serait pas supérieur à celui de l'eau plate. Ainsi, le lait et le jus d'orange afficheraient les indices d'hydratation les plus élevés. Cependant, ces boissons doivent être consommées avec modération car elles renferment bien plus de sucres et de calories que l'eau de coco.

Utilisations diversifiées de l'eau de coco

Pour faire plaisir à vos papilles, nous vous conseillons de déguster l'eau de coco bien fraîche. Il se peut que soyez surpris par le goût de cet extrait végétal.

Sciences

Des chercheurs ont réussi à générer de l'électricité en se servant de la rotation terrestre

Pour la première fois, un dispositif expérimental a produit un courant électrique continu en exploitant le mouvement de la Terre à travers son propre champ magnétique. Une prouesse qui pourrait ouvrir la voie à une nouvelle forme d'énergie propre et illimitée. On vous explique.

L'idée paraît folle, et pourtant. Des physiciens américains affirment avoir réussi à produire un courant électrique en utilisant l'énergie de rotation de notre planète. En s'appuyant sur les propriétés du champ magnétique terrestre et un matériau bien particulier, leur dispositif expérimental a généré une tension infime, mais mesurable. Une première. En 2016, le physicien Christopher Chyba et ses collègues avaient montré théoriquement que, sous certaines conditions topologiques et matérielles précises, cela pourrait être possible. Leur idée : un objet conducteur, s'il est correctement orienté et fabriqué, pourrait contourner les lois physiques qui empêchent normalement ce type de génération. En 2017, le physicien J. Jeener avait publié une réfutation des travaux théoriques de Chyba et Hand, arguant qu'aucun dispositif de ce type ne pouvait produire de l'énergie électrique continue en raison des lois de l'électromagnétisme. Près d'une décennie plus tard, il semblerait que Chyba et son équipe aient réussi leur pari !

Un cylindre de ferrite tourné vers le Nord

Leur récent dispositif, décrit un article publié le 19 mars dans la revue Physical Review Research, prend la forme d'un cylindre creux en ferrite de manganèse-zinc. Placé dans un laboratoire sombre et isolé des interférences, ce cylindre a été orienté de manière à être perpendiculaire à la fois à l'axe de rotation de la Terre et à son champ magnétique. Résultat ? Une tension continue de 17 à 18 microvolts a été mesurée entre les extrémités du cylindre, une valeur minuscule, mais compatible avec leurs hypothèses. "Ce petit système de démonstration génère une tension et un courant continus de la magnitude (faible) prévue", indiquent les auteurs dans leur article. En clair, les chercheurs ont réussi à générer de l'électricité grâce à la rotation terrestre. Et c'est fou.

Minime, mais reproductible

Les chercheurs ont pris soin d'éliminer les sources d'erreur potentielles, comme les variations de température ou la lumière. Ils ont également testé le même matériau sous forme pleine, ou mal orienté, sans obtenir de courant significatif. Le phénomène semble donc lié à la configuration particulière du dispositif. Les résultats ont même été reproduits dans une seconde localisation, en dehors du laboratoire, montrant que l'effet ne dépend pas de conditions locales particulières. Mais de nombreux scientifiques restent sceptiques quant à l'interprétation.

"L'idée est contre-intuitive et fait débat depuis Faraday", rappelle Paul Thomas, physicien retraité non impliqué dans l'étude, interrogé par la revue Nature. Dès 1832, le physicien et chimiste britannique Michael Faraday - célèbre pour ses découvertes majeures dans le domaine de l'électromagnétisme - réalise ses premières expériences sur un phénomène appelé induction électromagnétique.

Le principe reste similaire à celui d'une centrale électrique classique : en faisant passer un matériau conducteur à travers un champ magnétique (ici, celui de la planète), on peut provoquer le déplacement des électrons et ainsi générer un courant.

Insolites

Une retraitée échappe de justesse à un glissement de terrain en Indonésie



une femme a eu une chance incroyable sur l'île indonésienne de Célèbes. La retraitée venait de rentrer dans sa maison de la ville de Manado lorsqu'un énorme glissement de terrain a enseveli sa cour. De fortes précipitations ont provoqué des glissements de terrain et des inondations dans la région.

Manchester United se prépare à une « offre du Real Madrid » pour la star clé de Ruben Amorim alors que les problèmes financiers s'accroissent

Manchester United se préparerait à une offre du Real Madrid pour le capitaine Bruno Fernandes cet été, les Red Devils étant soumis à de sévères contraintes financières.

L'entraîneur Ruben Amorim a connu un mandat difficile à Old Trafford jusqu'à présent, l'entraîneur portugais n'ayant remporté que six de ses 18 matchs de Premier League à la tête de l'équipe. Bien que la saison nationale du club soit pratiquement terminée étant donné qu'il est 13e de la ligue et qu'il n'a pas participé à la FA Cup et à l'EFL Cup, remporter l'Europa League pourrait voir 2024-25 se terminer sur une bonne note.

Si United veut remporter la compétition, ils auront besoin du capitaine Fernandes pour poursuivre sa forme étincelante, le milieu de terrain offensif ayant marqué sept buts et enregistré trois passes décisives lors de ses sept derniers matchs pour son équipe.

Cependant, le Daily Star affirme que le Real Madrid pourrait déposer une offre de 90 millions de livres sterling cet été, alors que des recruteurs du club de la Liga ont été présents à de nombreux matchs. Le problème Bruno Fernandes Peu de signatures les plus chères des Red Devils au cours de la dernière décennie ont bien fonctionné, avec des joueurs comme Jadon Sancho, Paul Pogba et Antony qui n'ont pas réussi à trouver de la constance à Old Trafford. Fernandes a été l'une des rares exceptions, et il convient de noter que depuis son arrivée au Sporting Lisbonne pour 55 millions de livres sterling en janvier

2020, le Portugais a produit au moins 15 buts et passes décisives lors de chacune de ses saisons complètes en Premier League à Manchester.

Cependant, bien qu'il ait personnellement excellé quel que soit le manager et quel que soit le partenaire avec lequel il a été associé sur le terrain, il y a un argument selon lequel Amorim devra peut-être considérer l'avenir du meneur de jeu le plus tôt possible.

Fernandes a 30 ans et aura 31 ans en septembre, et bien que Virgil van Dijk et Mohamed Salah aient excellé en Premier League malgré la trentaine, aucun des deux ne court autant que leur homologue de United.

De plus, le copropriétaire des Red Devils, Sir Jim Ratcliffe, a mis en œuvre de nombreuses mesures de réduction des coûts depuis qu'il a rejoint le club dans un contexte de difficultés financières

La seule signature d'Amorim depuis son arrivée à Old Trafford en novembre a été l'ailier Patrick Dorgu, et il est difficile de voir comment il peut s'améliorer sans un investissement financier important dans son équipe. Bien que la vente de Fernandes puisse être une décision impopulaire, il est peu probable que le club récupère un tel montant à l'été 2026 compte tenu de son âge, et il serait en mesure de réinvestir une telle somme dans l'équipe première.

Nouvelles des transferts de Chelsea : les Blues lancent une offre de 29 millions de livres sterling pour l'attaquant de l'Atletico Madrid qui pourrait prospérer en Premier League

Chelsea aurait fait une offre de 35 millions d'euros (29 millions de livres sterling) pour l'attaquant de l'Atletico Madrid Giuliano Simeone, les Blues étant déterminés à le faire venir en Premier League lors de la fenêtre de transfert de cet été.

Le joueur de 22 ans est le fils de l'entraîneur-chef de l'Atletico Diego Simeone, et il a été un joueur essentiel pour les Rouge et Blanc cette saison, participant à 37 reprises, marquant quatre fois et enregistrant sept passes décisives dans le processus. Simeone a un but et cinq passes décisives en 24 matchs de Liga cette saison, tandis qu'il a réussi un but et deux passes décisives en neuf matches de Ligue des champions avant l'élimination de l'équipe contre son rival le Real Madrid en huitièmes de finale.

L'international argentin a également contribué à deux buts en quatre matches de Copa del Rey cette saison, l'Atletico se battant contre Barcelone pour une place en finale de la compétition contre le Real Madrid ou la Real Sociedad.

Bien que la production de Simeone en termes de buts et de passes décisives ne soit pas particulièrement élevée pour un attaquant dans une équipe européenne de haut niveau, son travail global a fait de lui un joueur extrêmement important pour son père au cours de la campagne 2024-25.

Chelsea « fait une offre de 29 millions de livres sterling pour Simeone de l'Atletico »

Chelsea est un grand admirateur du Sud-Américain, et les Blues ont maintenant placé une offre de 35 millions d'euros (29 millions de livres sterling) sur la table dans l'espoir de conclure un accord avant l'ouverture de la fenêtre de transfert estivale.

Le rapport affirme que plusieurs grands clubs européens surveillent également de près la situation, l'Atletico étant ouvert à une vente en raison du fait que son départ apporterait un bénéfice aux Rouge et Blanc. Simeone a commencé sa carrière de jeune avec River Plate, mais il a rejoint l'Atletico en 2019, progressant dans le système de formation du club avant de faire ses débuts en équipe première en 2022. L'attaquant a passé la campagne 2022-23 en prêt avec le Real Saragosse avant de représenter Alaves en prêt la saison dernière, jouant à 16 reprises pour le club basque. Simeone a participé à tous les matches de l'Atletico La Liga depuis le début du mois d'octobre, devenant une présence constante sur la droite pour les géants de la capitale, apportant un équilibre clé à l'équipe. Il faudrait que l'émotion en ressorte lorsque l'Atletico envisage l'avenir de Simeone, mais le fait qu'il soit un joueur si vital pour son père et son manager rend la situation délicate.

Cela dit, il n'est pas difficile de comprendre pourquoi Chelsea est enthousiaste, l'Argentin montrant ses qualités tout au long de la saison, et il a certainement l'énergie et les compétences nécessaires pour réussir en Premier League. Simeone ne serait pas une signature extrêmement glamour pour les Blues, mais si l'on considère ce qu'il apporterait à l'équipe du point de vue de l'équipe, c'est un accord qui a beaucoup de sens pour le club de Premier League cet été.

L'équipe de Pep Guardiola fait un « gros effort » pour détourner la mission de remplacement de Trent Alexander-Arnold de Liverpool

Manchester City serait en train de préparer un transfert pour Jeremie Frimpong, lié à Liverpool, lors du mercato estival.

Le joueur de 24 ans serait prêt à chercher de nouveaux pâturages après avoir passé les quatre dernières années et demie au Bayer Leverkusen, où il s'est imposé comme l'un des meilleurs arrières droits du football mondial.

Frimpong a joué 182 fois pour Leverkusen toutes compétitions confondues et a été un membre influent de l'équipe invincible de Xabi Alonso qui a remporté le titre de Bundesliga sans perdre un seul match la saison dernière. Ils ont également remporté la DFB-Pokal et atteint la finale de l'Europa League. Après avoir enregistré un impressionnant total de 14 buts et 10 passes décisives en 47 matchs la saison dernière, Frimpong a depuis contribué avec quatre buts et 11 passes décisives en 40 matchs jusqu'à présent cette saison pour une équipe de Leverkusen occupant de la deuxième place du classement de la Bundesliga et à six points du leader Bayern Munich.

La forme impressionnante de l'international néerlandais en Allemagne a attiré l'attention de plusieurs grands clubs européens, dont Liverpool, qui aurait identifié l'arrière latéral offensif comme un remplaçant potentiel de Trent Alexander-Arnold, parti au Real Madrid.

Man City prêt à rivaliser avec la signature de Liverpool ou de Frimpong

Un rapport récent affirme que Liverpool a eu des discussions initiales sur la signature potentielle de Frimpong, tandis que l'entraîneur-chef des Reds, Arne Slot, serait en contact direct avec son compatriote néerlandais au sujet d'un transfert estival à Anfield.

Cependant, Liverpool devrait faire face à une concurrence féroce pour la signature de Frimpong de la part de ses rivaux de Premier League, Man City, car TEAMtalk affirme que l'équipe de Pep Guardiola prévoit de faire un « gros effort » pour signer le défenseur.

Des sources ont déclaré qu'il est

probable que Frimpong quitte Leverkusen cet été et Man City est l'une des équipes « très désireuses » de le recruter.

Frimpong n'a pas encore pris de décision finale sur son avenir, mais les prétendants intéressés savent que son contrat - qui expire en juin 2028 - comprend une clause libératoire de 40 millions d'euros (33,5 millions de livres sterling).

Man City pourrait-il battre Liverpool à Frimpong ?

Man City est à la recherche d'un nouvel arrière droit cet été, car Kyle Walker, 34 ans, actuellement prêté à l'AC Milan, devrait quitter définitivement le club cet été.

Guardiola a expérimenté Matheus Nunes au poste d'arrière droit depuis le départ de Walker en janvier, tandis que Rico Lewis est la seule option naturelle d'arrière droit de Man City dans leur effectif actuel, mais comme Nunes, il a eu du mal à être constant lorsqu'il a été appelé cette saison.

Bien que Frimpong ait principalement opéré en tant qu'arrière latéral à Leverkusen, il a commencé sa carrière en tant qu'arrière droit et a passé neuf ans de sa carrière de jeune à Man City entre 2010 et 2019, avant de rejoindre le Celtic à l'âge de 19 ans.

Frimpong a passé deux ans et demi au Celtic, faisant 51 apparitions en équipe première, avant de rejoindre Leverkusen en janvier 2021 et il est entendu que les géants de la Premiership écossaise devront bénéficier d'une « grosse clause de vente » si le défenseur est vendu par Leverkusen cet été.

Man City augmentera ses chances de battre Liverpool à la signature de Frimpong s'ils peuvent se qualifier pour la Ligue des champions de la saison prochaine ; ils occupent actuellement la cinquième place du classement de la Premier League et à seulement un point de Chelsea, quatrième, avec neuf matchs à jouer.

Man United prêt à payer « trop cher » pour la star du Sporting Lisbonne cet été

Manchester United serait prêt à payer la clause libératoire de Francisco Trincao afin de faire atterrir l'attaquant.

Alors que certains joueurs ont pris un repos bien mérité au cours de la période internationale, Trincao, 25 ans, a joué le rôle de héros portugais dans la Ligue des Nations de l'UEFA.

L'ancien joueur des Wolverhampton Wanderers a inscrit un doublé en sortie de banc pour Cristiano Ronaldo et compagnie lors du match retour de leur quart de finale contre le Danemark.

Le Portugal a ensuite battu les Danois après prolongation, ce qui signifie que les troupes de Roberto Martinez participeront au dernier carré du tournoi au cours de l'été.

Trincao devrait revenir en Primeira Liga pour le Sporting Lisbonne samedi après-midi, alors qu'un déplacement à Estrela da Amadora est prévu.

Man United paiera 70 millions de livres sterling pour Trincao cet été ?

Manchester United est un grand admirateur de la star du Sporting Lisbonne,

Trincao, en grande partie grâce à l'influence de l'ancien patron Ruben Amorim, qui est maintenant sur la sellette à Old Trafford.

Il est entendu que l'entraîneur portugais souhaite faire venir le joueur de 25 ans au Théâtre des Rêves avant le début de la campagne 2025-26.

Trincao a une clause libératoire totalisant 50 millions de livres sterling dans son contrat actuel, mais les Red Devils pourraient déboursier bien plus que ce prix pour l'attaquant.

En vendant l'international portugais au Sporting au cours de l'été 2023, Barcelone a une clause de vente de 50 % insérée dans cet accord particulier.

Les géants de la Primeira Liga étant censés viser à empocher 35 millions de livres sterling grâce à la vente de Trincao, de telles conditions signifient que Man United pourrait être invité à payer 70 millions de livres sterling pour le joueur.